

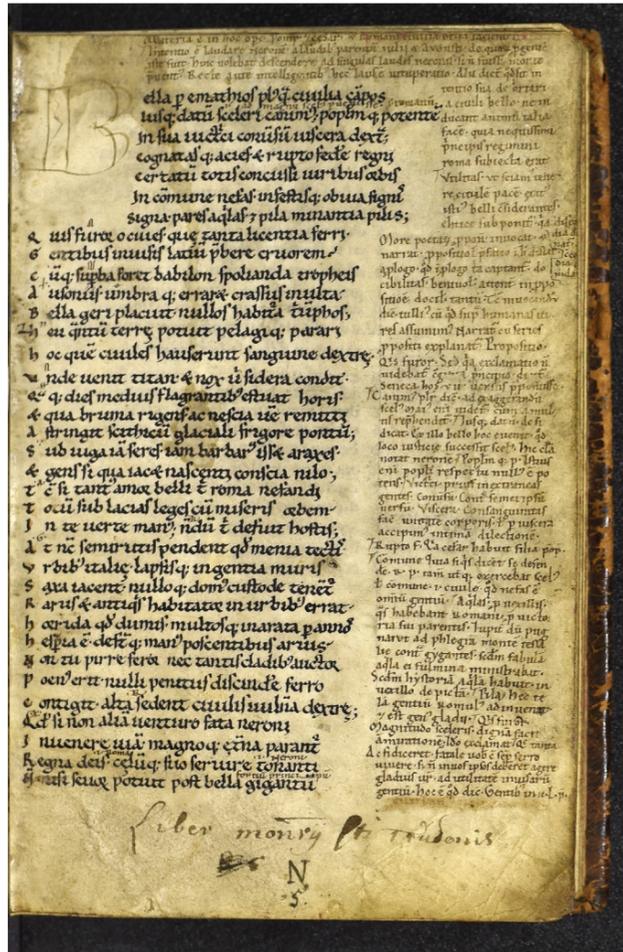
# Lucain, *La Pharsale*,

104 ff., XI<sup>e</sup> SIÈCLE, 210 x 135 mm. (LIÈGE, BIBLIOTHÈQUES ULIÈGE, Ms. 362).

Ouvert au fol. 1.



Le manuscrit 362, dont la datation est située entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, contient la *Pharsale* de Lucain. La *Pharsale* étant composée de 10 livres, le texte contenu dans notre manuscrit s'arrête à la ligne 397 du dernier livre.



M. Fantoli

Marcus Annaeus Lucanus est un auteur latin originaire de Cordoue, où il naquit dans l'année 39 ap. J.-C. Neveu du célèbre intellectuel Sénèque, il fut élevé à Rome, et fut précocement pris sous l'aile protectrice de l'empereur Néron. Pour des raisons qui restent en partie obscures (l'hypothèse principale serait la jalousie de l'empereur envers ce jeune poète talentueux), l'entente entre Néron et Lucain se brisa, ce qui poussa Lucain à participer à la plus célèbre des conjurations contre le princeps, la conjuration de Pison. Celle-ci découverte, il fut poussé, à seulement 25 ans, au suicide (le 30 avril 65). Sa seule œuvre qui nous est parve-

nue entièrement est la *Pharsale*, ou *Bellum civile*, qui resta inachevée à cause de sa mort. L'œuvre est un poème épique (en hexamètres, selon les conventions du genre) narratif de la guerre qui opposa Pompée et César et qui culmina dans la bataille de Pharsale. En choisissant de raconter la violence de la guerre civile qui déchira la république romaine, Lucain relut, avec un point de vue critique, la traditionnelle célébration épique de la gloire militaire romaine, ainsi que l'idéologie sur laquelle elle s'appuyait.

En vertu de ce mépris de la gloire militaire et mondaine, et d'une certaine désillusion envers la religion païenne, le texte de Lucain fut pris comme source de exempla par des nombreux commentateurs du Moyen Âge : en premier lieu Arnoulfe d'Orléans, mais également des savants anonymes qui s'efforcèrent d'interpréter et éclaircir un des textes les plus appréciés de cette époque. Plus de 400 copies, dont des fragments datés du VIII<sup>e</sup> siècle, nous sont parvenus. Le manuscrit 362 a été recopié dans l'abbaye de Saint-Trond, qui, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, vivait une période de richesse culturelle, qui se reflète dans l'intense activité de son scriptorium. De cette même période date aussi le manuscrit 365, contenant la même œuvre. Les deux manuscrits, et de façon plus abondante le manuscrit 362, présentent des commentaires explicatifs qui introduisent chaque livre du poème, fournissent l'interprétation de certaines expressions et aident le lecteur à s'orienter dans les références au monde ancien. Les deux manuscrits n'appartiennent pas à une production de luxe : ils étaient donc très probablement destinés à l'usage des moines, dont l'éducation morale passait aussi par la lecture et l'étude des textes classiques. L'histoire du scriptorium de Saint-Trond se termine définitivement avec l'arrivée des Français en 1789. En 1824, les manuscrits provenant de cette abbaye parvinrent à l'Université de Liège, confondus avec ceux d'autres fonds religieux. Grâce à l'indication sur chaque volume de la provenance « Liber monasterii sancti Trudonis », il a été possible de reconstruire le riche patrimoine de cette abbaye.

NARDUCCI Emanuele, *Lucano. Un'epica contro l'impero*, Bari, Editori Laterza, 2002, 523 p.

REYNOLDS Leighton Durham, *Texts and transmission. A Survey of the Latin Classics*, Oxford, Clarendon Press, 1983, 509 p.

Moos Peter von, *Entre Histoire et Littérature. Communication et culture au Moyen Âge*, Florence, Sismel Edizioni del Galluzzo, 2005, 712 p.

CHARLES Jean-Léon, *La Ville de Saint Trond au Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 1965, 488 p.

# Aristote, *Éthique à Nicomaque*,

X livres, suivis de commentaires à l'É.N., à la Métaphysique (I-VI), et de florilèges, 290 ff., 1448, 305 x 225 mm. (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 339).



Ouvert au fol. 161r

Avec l'*Éthique à Nicomaque*, Aristote (384-322 ACN) invente l'éthique, la discipline philosophique qui interroge le comportement des individus. Il y analyse le bien, distingue les types de vertus, étudie les conditions de l'amitié ou encore décortique les mécanismes à la base du plaisir. Il élève surtout le bonheur en fin de la vie humaine,

le définissant comme une activité achevée et répétée car, comme il l'écrit, « une hirondelle ne fait pas le printemps ».

Cet ouvrage fondateur a toutefois connu une histoire en dents de scie. Quelques décennies seulement après sa rédaction, il entre dans une période de sommeil d'où il ne sort qu'à la fin de l'Antiquité (III<sup>e</sup> s.), lorsque des néoplatoniciens intègrent son étude à leur cursus. Il devient alors l'étape initiale par laquelle l'apprenti philosophe développe les vertus civiques. Dans le même temps, il connaît une première phase de christianisation par les Pères grecs de l'Église. Ensuite, après plusieurs siècles de discrétion, il rejaillit successivement dans trois milieux : les mondes musulman (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), byzantin (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) et latin (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.). Chacun en propose une interprétation qui s'ancre dans l'Antiquité, mais qui épouse la sensibilité de son propre cadre culturel. Se dessinent ainsi les contours d'un Aristote islamisé ou christianisé, si ce n'est d'un Islam ou d'un christianisme aristotélisés.

C'est à la fin du XII<sup>e</sup> s. que l'*Éthique* reçoit sa première traduction latine, dont une grande part disparaît rapidement. Pendant des décennies, l'Occident chrétien doit se contenter de trois livres sur les dix qui forment l'ensemble. Vers 1240, Robert Grosseteste, maître à Oxford puis évêque de Lincoln, en réalise une autre, complète et de meilleure facture. Popularisée aussitôt par le maître dominicain Albert le Grand, son influence sera considérable par sa contribution à la formation du lexique philosophique européen. S'y effectue le passage d'une conceptualité grecque à une conceptualité latine, avec la spécialisation de termes désormais classiques dans le vocabulaire éthique : le mot « vertu », par exemple, est ainsi adopté pour désigner l'excellence morale (et plus seulement les qualités viriles).

Durant ces siècles, la pratique de la philosophie est passée par un travail de commentaire, laissant peu de place à l'originalité. Faire de la philosophie, c'était comprendre les textes des autorités, dans les marges desquelles le commentateur devait s'inscrire, parfois littéralement. Examiner le bonheur ou le plaisir supposait de les aborder dans le cadre tracé par Aristote, en reprenant ses questions et ses notions. Que ce soit dans l'école platonicienne, à la Faculté de Paris, à la cour du Sultan ou dans les monastères latins, on comprend donc que l'*Éthique* à Nicomaque ait marqué la réflexion morale d'une empreinte profonde, tant par sa manière de poser les problèmes éthiques que d'inviter à les résoudre dans un horizon conceptuel déterminé.

M.A. Gavray

